

MAIRIE DE MOUHET

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 mai 2019

Présents : Mmes COUVE Josiane, GUILLOU Isabelle,
Mrs COULEAU Alain, MAILLOCHON Jean-Claude, PLANTUREUX Jean-Christophe, ROULLET
Emmanuel, TOURATIER Philippe, TOUZEAU Jean-Louis, VALLET James

Excusés : BARRE Damien (pouvoir à COUVE Josiane) et DELORME Michel (pouvoir à VALLET
James)

- Délibération pour la répartition des futurs délégués communautaires,

Dans la perspective des élections municipales en 2020, les communes et leur intercommunalité doivent procéder au plus tard le 31 août 2019 à la détermination du nombre et de la répartition des sièges au sein du conseil communautaire selon les dispositions prévues à l'article L.5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT). Après en avoir délibéré, les membres du Conseil acceptent la nouvelle répartition sachant que la commune de Mouhet aura 2 délégués titulaires.

- Délibération pour la vente du bien de section de Faon,

Monsieur le Maire est en attente d'informations auprès d'un notaire. Les membres du Conseil décident d'organiser une rencontre avec les habitants de Faon pour les informer de la demande.

- Point sur les travaux de l'église,

Monsieur le Maire informe que les travaux de l'intérieur de l'église vont débuter prochainement et seront terminés pour le 1^{er} septembre 2019.

- Point sur les travaux du centre bourg,

Le revêtement du trottoir se situant de la place Henri Lathière jusqu'à la salle Fernand Maillaud sera refait par l'entreprise Chateigner.

- Questions diverses,

- Accueil d'une stagiaire du 03 juin au 01 juillet 2019 pour la création d'un site internet.
- Réunion avec la gendarmerie d'Argenton sur Creuse pour la prévention des vols ; une invitation sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres.
- Marché des producteurs jeudi 11 juillet en soirée. Pour l'occasion, des éclairages seront installés sur le parking de l'école.

Clôture de la séance à 20 heures.

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mouhet, le 27 mai 2019

Le Maire,